

### Plan d'affectation des zones (Cf. au RCU pour prescriptions)

Dossier final d'approbation

Echelle 1:5'000

Octobre 2013

**ARCHAM ET PARTENAIRES SA**  
Amenagement du territoire et urbanisme  
Route du Jura 12, 1700 Fribourg  
Téléphone 026 347 30 90, Fax 026 347 30 91  
info@archam.ch, www.archam.ch  
Mandat: 090001c  
Document: 1\_1942\_Cugy.med  
Format: 10560

Mis à l'enquête publique par parution dans la FO n° 8 du 22 février 2013  
et dans la FO n° ... du .....

Adopté par le Conseil communal de Cugy le .....

La Secrétaire La Syndique

Approuvé par la Direction de l'aménagement,  
de l'environnement et des constructions le .....

Le Conseiller d'Etat, directeur

### Légende

#### Zones d'affectation

- Zone de centre (Ce)
- Zone libre (ZL)
- Zone mixte (ZM)
- Zone résidentielle moyenne densité (RMD)
- Zone résidentielle faible densité (RFD)
- Zone d'activités (ACT)
- Zone d'intérêt général (IG)
- Zone de traitement de gravier et de matériaux de démolition (TGMD)
- Zone agricole (AGR)
- Aire forestière (FOR)

#### Mesures particulières

- PAD approuvé
- Permis pour l'équipement de détail obligatoire (PED)
- Etape d'aménagement 2, en concordance avec le programme d'équipement (art. 49 LATeC)
- Périmètre constructible pour bâtiments autorisés dans la zone TGMD
- Secteur indicatif exposé aux instabilités de terrain
- Secteur indicatif exposé aux crues
- Site pollué (site de stockage)
- Site pollué (aire d'exploitation)

#### Mesures de protection

- Périmètre de protection du site
- Limite de construction aux façades du château (25 mètres)
- Zone de protection de la nature (PN)
- Arbre isolé (protégé selon RCU)
- Haie (protégée selon RCU)
- Immeuble protégé (catégorie 1)
- Immeuble protégé (catégorie 2)
- Immeuble protégé (catégorie 3)
- Objet protégé (catégorie 3)
- Périmètre archéologique
- Chemin historique protégé (IVS), catégorie 2
- Chemin historique protégé (IVS), catégorie 3

Espace nécessaire aux cours d'eau  
Les dispositions de l'art. 7 "Prescriptions particulières relatives aux cours d'eau" du RCU sont applicables

#### Informations indicatives

- Chemin de fer
- Autoroute A1
- Ligne électrique 60/17 kV
- Chemins
- Zone de protection des eaux souterraines légalisées
- Constataion de la nature forestière
- Antenne de téléphonie mobile
- Bâtiment non cadastré

Sources des données de base pour la révision générale du PAL:  
Données cadastrales: Pibornet H. et C. SA, Géométriques officiels,  
Rue du Camuz 2, 1470 Estavayer-le-Lac  
est. n° 021/04.01.10.000  
Secteurs exposés aux dangers naturels: reproduction autorisée  
par la CCN/FR  
Secteurs de protection des eaux souterraines: reproduction  
autorisée par le SE/FR Révision du PAL  
Nature et paysage: reproduction autorisée par le PNP  
Nature et paysage, inventaires forestiers, © OFEV, 3003 Bern  
Inventaire des surfaces agricoles, données digitalisées par le SaCA,  
éché septembre 2007  
Recensement et inventaire des sites archéologiques: SAEP

